

Les partenaires de l'Entente : 4 régions, 5 départements

Aquitaine

- Préfecture de Région
4, Esplanade Charles-De-Gaulle
33077 Bordeaux Cedex
- Hôtel de Région
14, rue François-Sourdis
33077 Bordeaux Cedex

Lot-Et-Garonne

- Préfecture de Lot-Et-Garonne
Place de Verdun
47920 Agen Cedex 9
- Hôtel du Département
47002 Agen Cedex 09

Auvergne

- Préfecture de Région
18, Boulevard Desaix
63033 Clermont Ferrand
Cedex 01
- Hôtel de Région
13-15, Avenue de Fontmaure
BP60 - 63402 Chamalières Cedex

Cantal

- Préfecture du Cantal
Place de la préfecture BP 529
Cours Monthyon
15003 Aurillac Cedex
- Hôtel du Département
28, Avenue Gambetta
15015 Aurillac Cedex

Languedoc-Roussillon

- Préfecture de Région
Place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier Cedex 2
- Hôtel de Région
201, Avenue de la Pompignane
34064 Montpellier Cedex 2

Lozère

- Préfecture de Lozère
2, rue de la Rovère
48005 Mende Cedex
- Hôtel du Département
Rue de la Rovère
BP24
48001 Mende Cedex

Midi-Pyrénées

- Préfecture de Région
1, Place Saint-Etienne
31038 Toulouse Cedex 9
- Hôtel de Région
22, Boulevard du Maréchal-Juin
31406 Toulouse Cedex 4

Aveyron

- Préfecture de l'Aveyron
Place Charles-de-Gaulle
BP 715 - 12007 Rodez Cedex
- Hôtel du Département
BP 724
12007 Rodez Cedex

Lot

- Préfecture du Lot
Place Chapou
46009 Cahors Cedex
- Hôtel du Département
Place Chapou BP 291
46005 Cahors Cedex

Organismes coordonnateurs :

- Commissariat à l'aménagement et au développement économique du Massif Central
ADIMAC
Antenne Sud Massif Central
7, Boulevard Gambetta
12000 Rodez

- Préfet coordonnateur du programme Vallée du lot
SGAR Midi-Pyrénées
1, Place St Etienne
31038 Toulouse Cedex 9

Carte d'identité

La Vallée du Lot représente un bassin hydrographique de près de 13000 km

**400 000 habitants
590 communes**

**4 régions :
Aquitaine, Auvergne,
Midi-Pyrénées,
Languedoc-Roussillon**

**5 départements :
Aveyron, Cantal, Lot,
Lot-et-Garonne, Lozère**

Historique

Une démarche partenariale fondée sur la solidarité amont-aval est lancée pour la première fois en 1969 par la création de l'Association pour l'Aménagement de la Vallée du Lot. L'Entente Interdépartementale du Bassin du Lot, créée en 1980, poursuit cette mission d'aménagement de la Vallée du Lot en matière hydraulique, économique, touristique et environnementale.

Au cours de la période 1994-1999, une première phase d'aménagement est engagée, représentant environ 82 millions d'Euros de travaux programmés, pris en charge financièrement par l'Etat, les crédits européens, les Conseils Généraux et les maîtres d'ouvrage publics et privés. Aujourd'hui, près de 140 km de rivière sont remis en navigation dans les départements du Lot et Lot-et-Garonne.

Faisons un bout de rivière ensemble

Conseils et accompagnements

Si vous désirez plus d'informations sur les filières soutenues par le programme interrégional, nous mettons à votre disposition des outils d'aide à la réflexion pour la conception de votre projet. Ces outils sont disponibles sur simple demande.

Entente de la Vallée du Lot

111, Boulevard Gambetta 46000 Cahors. Tél : 05 65 53 99 38
www.valleedulot.fr / valleedulot@wnadoo.fr





2000/2006

**Programme interrégional
d'aménagement
de la
Vallée du Lot**

Faisons un bout de rivière ensemble



Des idées, des projets,

Un territoire attractif, un large partenariat, une g
La Vallée du Lot attend vos projets pour une nou

Volet interrégional

1

La remise en navigabilité

Objectif : Disposer de moyens techniques pour l'élaboration d'une stratégie concertée et prospective à l'échelle du Bassin du Lot

- Étude d'appréciation des impacts socio-économiques, ainsi que sur l'environnement du projet d'aménagement du Bassin du Lot (pré-étude, étude) et analyse des mesures d'accompagnements (procédures diverses et conditions de mise en gestion...).



Ecluse de Bouziès

2

L'appui aux filières touristiques majeures : organisation et valorisation de l'offre

Objectif : Faciliter l'émergence d'un produit touristique global et partenarial

- Appui en matière d'ingénierie : étude de mise en produit.
- Élaboration de schémas directeurs pour chaque filière touristique majeure :

Canoe-kayak, randonnée, cyclo-tourisme.

- Réflexion, conception d'outils pour approche globale (charte de qualité « Vallée du Lot » et label spécifique, charte graphique, schéma de signalisation spécifique...).
- Mise en réseaux des acteurs et des produits.
- Conception, édition de documents d'information, de promotion et de communication : guide, cartes, publications diverses y compris sur support informatique.
- Développement du site Internet du Bassin du Lot comme outil de promotion et de commercialisation des produits existants au niveau du bassin.
- Participation à des manifestations promotionnelles : salons thématiques et professionnels.

Photo du haut : Entraygues au confluent du Lot et de La Truyère.

3

La préservation de l'environnement

Objectif : Disposer de moyens et d'outils pour une stratégie de qualification de l'environnement

● Élaboration d'un schéma directeur pêche

- Gestion globale de la rivière : Restauration, entretien des berges, réduction de l'impact des éclusées, gestion des déchets flottants, reconquête de la qualité de l'eau au regard de l'objectif baignade.
- Mise en place d'un réseau de données informatiques en liaison avec la DIREN, les SATESE et l'Agence de l'Eau.



des aides pour faire ens

grande ambition.

ouvelle convention jusqu'en 2006.

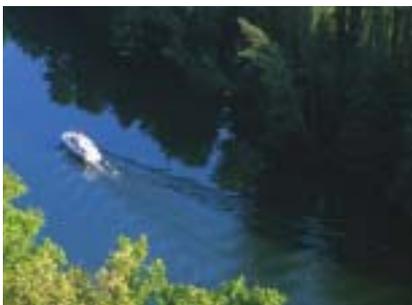
Volet territorial

1

La remise en navigabilité

Objectif : Aménager la rivière à la navigation de plaisance

- Réhabilitation, modification ou reconstruction d'ouvrages fluviaux existants.
- Travaux de contournement ou franchissement des grands barrages EDF.
- Réouverture, entretien et gestion des canaux et chenaux de navigation.
- Travaux de sécurité : murs guideau, équipements de guidage, signalétique.
- Transfert des ouvrages hydrauliques occupant ou attenants aux écluses.
- Intégration de dispositifs adaptés au franchissement des poissons.



2

L'appui aux filières touristiques majeures : organisation et valorisation de l'offre

Objectif : Renforcer, qualifier et structurer l'offre relevant des filières touristiques majeures. Le développement de l'offre d'hébergement et de loisirs, intégrant les produits liés à la rivière et au patrimoine permettront de mettre en place un véritable produit labellisé « Vallée du Lot » qui devra être accompagné par une démarche commerciale et promotionnelle spécifique.

La navigation fluviale

- Aménagement et création de haltes nautiques et de ports d'escales.
- Aménagement et équipements liés à la pratique du nautisme léger et des activités d'eaux vives.
- Requalification et/ou création de structures d'accueil et d'hébergements ainsi que des aménagements et équipements visant des animations spécifiques entrant dans l'élaboration d'un produit de tourisme fluvial global.

... entreprises de production ... du tourisme fluvial.

... ives ... ur ... noë ... la pratique du kayak, du raft.



Abbatiale de Conques

La randonnée

Pédestre, cycliste, équestre

- Création d'itinéraires labellisés.
- Aménagement spécifiques.
- Requalification et / ou création de structures d'accueil et d'hébergements spécifiques.

La pêche

- Création de parcours spécialisés.
- Création d'équipements spécialisés et d'aménagements particuliers.
- Requalification et / ou création de structures d'accueil et d'hébergements spécifiques.

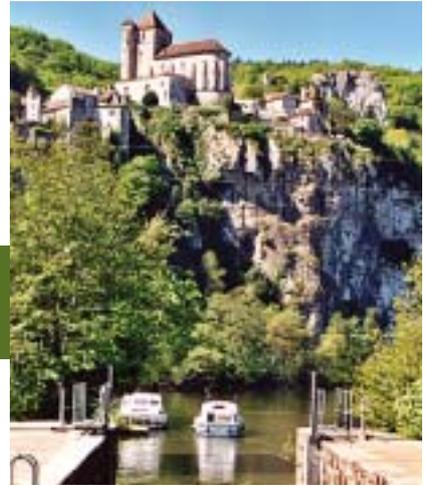
La baignade

- Aménagement des plages
- Équipements de sécurité

emblem la Vallée du Lot



Vue sur les Gorges du Lot



Saint-Cirq Lapopie

3

Le tourisme de remise en forme

- Parcours de santé, climatisme, thermalisme.
- Requalification et / ou création de structures d'accueil et d'hébergements spécifiques.
- Aménagements spécifiques (soins, diététique, massage, bains...).
- Équipements et aménagements techniques visant à améliorer la qualification de l'offre thermique.

Le tourisme culturel

- Mise en valeur du patrimoine culturel, naturel, architectural ou économique, ainsi que du patrimoine rural et urbain.
- Mise en valeur des produits du terroir et des savoir-faire locaux.
- Mise en place de produits thématiques, itinérants ou de découverte.
- Mise en place de produits d'animation valorisant l'identité et l'histoire locale.

Château de Bonaguil



La préservation de l'environnement

Objectif : Préserver et qualifier l'environnement, préalable indispensable pour dynamiser le tourisme de la Vallée du Lot.

La gestion des déchets

- Suppression et réhabilitation des décharges.
- Améliorer le ramassage, le stockage et le traitement des déchets flottants.
- Mise en place de matériel de récupération de déchets dans les sites les plus fréquentés.

La restauration et la gestion du patrimoine naturel et paysager

- Mise en œuvre du programme de reconquête de la qualité de l'eau élaboré dans le volet interrégional.
- Mise en œuvre du schéma directeur piscicole.
- Études préalables et travaux de génie écologique concernant essentiellement les berges, ripisylves, prairies humides.
- Requalification paysagère et traitement de « points noirs » visuels.
- Réhabilitation de structures arborées.
- Aménagement de fenêtres de vision sur la rivière, notamment au niveau des sites présentant un intérêt touristique et patrimonial.

La requalification urbaine aux abords du Lot

- Aménagements et travaux : Fleurissement, aménagements paysagers

La requalification des espaces liés au réseau du schéma directeur routier

- Aménagements paysagers (glissières bois, parapets, plantations...), aires de repos et d'information (R.I.S...)

La restauration du patrimoine rural et fluvial à fort intérêt patrimonial

La restauration des chemins de halage et des sentiers en lien avec la rivière

